



8 mars 2025

Mesdames, messieurs merci d'avoir répondu à notre appel de soutien du Centre Périnatal et Centre de Planification de Brioude en cette journée internationale des droits des femmes, car c'est bien l'accès aux des femmes, en autres qui risque d'être réduit.

Malgré une lutte intense des syndicats et de la population la maternité du Centre Hospitalier de Brioude a fermé ses portes en 1998.

L'Agence Régionale de Santé s'est engagée alors sur la création du Centre Périnatal, pour le suivi des grossesses, la surveillance mère/enfant après la naissance, mais aussi pour les suivis gynécologiques, pratiqués par les sage-femmes, en fait, tout ce qu'une maternité pourrait pratiquer, sauf les accouchements.

Le Centre Périnatal de Brioude, premier en France à sa création, est rattaché à la maternité d'Issoire, c'est un service du Centre Hospitalier d'Issoire, avec du personnel d'Issoire. C'est le Centre Hospitalier de Brioude qui reçoit les financements de l'ARS et qui doit restituer les salaires des personnels mis à disposition par le Centre Hospitalier d'Issoire.

Le Centre Périnatal accompagne les femmes et les familles dans leur parcours. Brioude est une petite ville de la Haute-Loire, située dans une zone rurale. La densité médicale est inférieure à celle des grandes agglomérations, ce qui rend l'accès aux soins de santé parfois difficile pour les habitants. Dans ce contexte, le Centre Périnatal de Brioude est vital pour garantir des soins de proximité aux femmes enceintes ou non, aux enfants et aux familles. Les besoins en professionnels médicaux sont élevés, notamment en matière de gynécologie, de pédiatrie et de sage-femmes, afin de répondre aux défis liés à la démographie et à la pénurie de praticiens et praticiennes dans les zones rurales.

Aujourd'hui, le financement de l'ARS ne couvre pas les frais de fonctionnement, le service souffre d'un déficit d'environ 115 000 euros en moyenne par an.

Pourtant Le Centre Périnatal a une activité chargée.

En 2024 la sage-femme, assistée d'une auxiliaire puéricultrice, ont assurée 1488 consultations et 526 actes complémentaires.

Le Gynécologue présent 1 matinée par semaine pour le CPP, a assuré 212 consultations gynécologiques.

Le pédiatre présent 1 fois par mois, puis une fois par semaine à partir de novembre a assuré 114 consultations pédiatriques en 2024.

Pour le centre de planification en 2024, c'est 360 actes pratiqués par la sage-femme et 79 consultations par le gynécologue sur ½ journée par semaine.

Faute de « rentabilité » les directions ont envisagé de réduire l'accueil aux usagers à 2 jours et demi par semaine.

Une réduction qui mettrait en péril la santé des femmes sur notre territoire, et le devenir du service.

En 2 jours et demi les personnels ne pourront plus absorber les besoins et les demandes !

Qu'advient-il des femmes, des jeunes qui ont besoin de ces soins, de ces conseils, de ces services ?

Certains renonceront, d'autres prendront l'habitude de se faire soigner ailleurs. Des déplacements en plus, du temps en plus, voir des risques en plus, et parfois des délais de rendez-vous plus longs

Veulent-ils tuer le service ? En tout cas ils ne s'y prendraient pas autrement.

Les économies sans cesse demandées par l'ARS, poussent les directions à prendre des mesures qui détruisent le service rendu à la population, qui déduisent le service public.

On nous sermonne à longueur de temps qu'il n'y a pas assez d'agent, que la sécurité sociale est en déficit et qu'il faut réduire les dépenses de santé.

À quel prix ?

Au prix de la santé des femmes, des femmes enceintes, des bébés, des jeunes, en réduisant l'ouverture du centre Périnatal et centre de planification, primordiaux sur notre bassin de population ?

L'intersyndicale FO, CGT dit NON !

Les 18 milliards de déficits ne représentent que 6,8 % du budget de la SS. Les exonérations de cotisations sociales, c'est 80 milliards d'euros par an.

Si on fait le parallèle avec le budget d'un salarié, par exemple :

Pour un employé avec un salaire net de 2 000 €, qui a pour habitude de se faire plaisir et dépense en moyenne 600€ par mois au casino. Pour ce salarié, 6.8% de déficit, cela représente un découvert d'environ 140 €. Vous croyez qu'on lui conseillerait de ne plus se soigner parce qu'il n'en a pas les moyens, alors qu'en même temps, le salarié dépense 600 € par mois au casino ???

Eh bien, c'est ce que le gouvernement fait en réduisant sans cesse l'offre de soin, les remboursements, nos retraites, alors qu'il flambe nos cotisations sociales.

Ne nous trompons pas, nous sommes bien sur des choix politiques !

On nous explique que pour éviter les déficits il faut, réduire les dépenses, le patronat et le gouvernement actuel refuse d'envisager l'augmentation des cotisations sociales. Ainsi ils creusent les déficits.

Ne pourrions-nous pas accorder moins d'exonérations de cotisation et rééquilibrer les comptes, afin de pouvoir faire vivre nos services, nos hôpitaux, pour prendre en soin, en soin de qualité tous les patients, tous les usagers, tous ceux qui en ont besoin ?

La direction travaille à un projet pour le Centre Périnatal qui viendrait soutenir une demande de financement supplémentaire.

Attention, ce n'est pas de la rentabilité ou de la productivité que nous voulons.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour appuyer une demande de financement supplémentaire de tout notre poids, pour montrer aux financeurs que Le Centre Périnatal et le Centre de Planification, ne sont pas que des chiffres, c'est un Hôpital, c'est des personnels, et c'est une population, c'est NOUS !